

Demande de location salles communales

A compléter par la Mairie

Demande n°

Date

Contact

Société / Entreprise / Association:

Prénom:

Nom:

Adresse:

NPA & localité:

Téléphone :

E-mail :

Assurance RC (obligatoire) :

Détails de l'évènement

Type d'évènement :

Nombre de personnes attendu :

Date(s) d'occupation :

Horaires: de* h à h

(préparation, nettoyage et rangement inclus) *du lundi au vendredi inclus, utilisation salles possible qu'à partir de 17h00

Date(s) de manifestation:

Horaires: de h à h

- Si des manifestations sont prévues sur plusieurs jours, merci de bien vouloir annexer au présent formulaire une liste précise des dates et horaires d'utilisation souhaités.

- Les personnes n'étant pas domiciliées sur la commune d'Hermance ne peuvent faire de réservation plus de 4 mois avant l'évènement.

- Aucune réservation possible durant les vacances scolaires et jours fériés.

Réservation souhaitée des locaux de la salle communale : *en rouge montant pour les bénéficiaires de 30% selon règlement

Salle de gym (max 200p)

CHF 715.- / CHF 501.-

Scène (accessible avec marchepied)

CHF 50.- / CHF 35.-

Praticables

CHF 200.- (montant forfaitaire)

Quantité ou m2:

Salle de réception 1er (max 50p)

CHF 200.- / CHF 140.-

1 four / 1 lave-vaisselle / 1 évier / 2 frigos

WC PMR

Ascenseur PMR

Buvette rez + terrasse

(max 100p - env. 40 places assises)

CHF 150.- / CHF 105.-

1 lave-vaisselle / 1 évier / 2 frigos

Si location salle de gym + buvette,
les parois doivent être

ouvertes fermées

Barrières extérieures

Si location buvette, pour délimitation terrasse

Cuisine

CHF 150.- / CHF 105.-

Vaisselle

Remplir formulaire matériel

Utilisation de la machine à glaçons

(si location buvette ou réception)

Utilisation du congélateur

Utilisation de l'armoire vitrée réfrigérée

(si location de la cuisine)

Tables, chaises & mange-debout

Quantité

Tables :

Chaises :

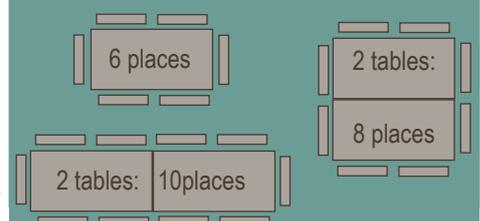
Mange-debout (max 14) :

Emplacement souhaité de ce matériel,
si plusieurs salles sélectionnées :

Dimensions des tables: 160x80cm

Exemple de disposition tables & chaises

Mise en place par le locataire.



Demande de location salles communales

Location locaux de l'école pour réunion

Salle des sociétés 1 (23m²)
CHF 12.50.-/heure

Salle des sociétés 2 (23m²)
CHF 12.50.-/heure

Salle des sociétés 3 (32m²)
CHF 12.50.-/heure

Informations complémentaires:

Êtes-vous domiciliés sur la Commune d'Hermance ? Oui Non

Êtes-vous une société domiciliée et active dans une des communes du CoHerAn ? Oui Non

Aurez-vous besoin d'une garde de pompiers ? Oui Non

(voir directive RPSSP F 04 05.01 et Règlement communal sur la location de la salle communale)
Art 11. Pompiers)

Location de tables et bancs extérieurs:

(sous réserve de sa disponibilité effective)

Nombre de tables :

Nombre de bancs:

ou

Nombre de charriots :

Table: 220x80cm

Banc: 220x25cm

1 charriot = 10 tables / 20 bancs

Ce formulaire doit être remis complété, signé et accompagné des documents suivants:

- Copie couleur carte d'identité du demandeur, recto/verso
- Copie attestation assurance RC
- Copie carte bancaire pour remboursement de la caution, si souhaité par virement bancaire - (facultatif pour les locaux de l'école) si le détenteur de la carte bancaire n'est pas le même que le demandeur, merci d'y joindre une copie de sa carte d'identité

Nous vous rendons attentif que le simple fait de remplir ce formulaire ne garantit pas son acceptation.

Pour les événements de divertissement public, [une demande d'autorisation de manifestations](#) doit être déposée sur [le guichet universel](#) au moins 30 jours avant l'évènement.
Pour les manifestations de grande ampleur au moins 60 jours avant l'évènement.

Le locataire déclare avoir pris connaissance du règlement en vigueur fixant les conditions de location et d'utilisation des salles.

Hermance le :

Signature:

A remplir par la Mairie

Timbre mairie:

Autorisation :

Accordée Refusée

